

## PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le Tundi 6 Avrs 25 à 5 heures 00

Observations de M<sup>(1)</sup>

Lundi 24 Avr 2025 - 6 em permanence 9h

② Mr COURAU CHARLES, 1842 RIC d'AZOR. Malhe souffre  
je demande la constitutibilité de nos paroisses AK 518 et AK 519  
principalement AK 459 se trouvant en fait creuse, ces terrains sont viables  
le maire et la commune de NESSANGÉT sont d'accord pour le changement de  
situation.

Mr COURAU CHARLES

l'heureux.

Commissaire Enquêteur  
Marion THENET